

MARQUES SIMILAIRES reprise de lettres identiques

Par Marie SPI, le 04/04/2018 à 11:29

Bonjour à tous,

Est ce que quelqu'un s'y connaitrait un peu sur les marques très similaires et leur chance d'opposition ou nullité devant l'EUIPO ?

Ou aurait de la jurisprudence à me conseiller ?

Il s'agit d'un cas ou une marque européenne reprend les 6 premières lettres de ma marque.

Ex: marque 1 : DIETALIC et marque 2 : DIETAL

Pour une classe visée identique mais pas tous les produits et services similaires (seulement quelques uns)

Merci d'avance de toutes les informations que vous pourrez m'apporter!!